

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 22 juin 2015

Ilot de la Savonnerie - démolition des bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5 et 7, aménagements provisoires et lancement d'un concours d'architecture

Le travail de réaménagement du Centre-Ville de Renens débuté en 2004 entame sa dernière étape essentielle avec le projet de développement de l'"Ilot de la Savonnerie". Dans cette optique, la Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal l'octroi d'un crédit global de CHF 747'000.- TTC pour la démolition des bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5 et 7, les aménagements provisoires prévus à leur place et le lancement d'un concours d'architecture pour le futur projet du site de la Savonnerie.

Un important travail de réaménagement du Centre-Ville de Renens a été mené depuis 2004 avec l'objectif d'en faire un pôle attractif et accueillant, qui participe au dynamisme économique et commercial de la ville, ainsi qu'à sa vie sociale et culturelle. Ce réaménagement a englobé plusieurs projets dont la création d'une nouvelle Place du Marché, du square de la Savonnerie, mais aussi le passage de plusieurs rues adjacentes en zone rencontre. La requalification de l'"Ilot de la Savonnerie" se veut l'étape finale de ce processus.

A proximité immédiate des commerces du centre, d'équipements publics comme des transports publics régionaux, ou de l'administration communale, ce site est composé de 10 parcelles dont 6 sont propriétés communales. Sa situation centrale alliée à une maîtrise publique du sol communal fait du projet de la Savonnerie un des enjeux stratégiques majeurs de la Municipalité en matière de développement urbain, de politique du logement et d'opportunité pour l'implantation d'un programme socio-culturel.

La première phase de ce nouveau développement passe par la démolition des bâtiments communaux sis Rue de l'Avenir 5 et 7. Différentes études ont souligné l'état non satisfaisant de ces derniers d'un point de vue sécuritaire et que les travaux d'assainissement nécessaires sont si importants que leur démolition complète s'avère la solution la plus adéquate. La Municipalité a convoqué l'ensemble des locataires concernés en novembre 2013 pour les informer de cet état de fait. Elle a aussi accompagné la recherche de solutions de relogement pour certains d'entre eux quand cela était nécessaire.

Pour la suite, la Municipalité souhaite utiliser au mieux ce site qui offre un grand potentiel pour la construction par exemple de logements avec mixité et d'activités publiques répondant à des besoins culturels ou associatifs. Ainsi, un concours d'architecture (ouvert et à un degré) a été pris en compte dans la planification du projet de la Savonnerie. Vu le contexte bâti du centre, elle souhaite une architecture diversifiée et de petite échelle, dans le respect de la typologie du Centre-Ville.

Ce site devra être un lieu vivant, ouvert à la population et répondant aux différents besoins et attentes. Une démarche participative sera donc initiée en parallèle du concours tant auprès de la population que des associations et des partis politiques.

Finalement, la présence d'une friche nue au centre n'étant pas souhaitable, l'aménagement d'un jardin temporaire a été prévu sur la parcelle jusqu'à la définition et l'élaboration du futur projet. De par son aspect provisoire, ce jardin n'engendrera que peu de frais et d'entretien et son originalité devrait attirer les familles et les promeneurs.

Renseignements: